Projet Associatif 2020 -2024

Les Dynamic's

4 rue de la Mairie

St Germain sur Moine

49230 SEVREMOINE

Introduction

En 2013, le bureau décidait de mettre en place le premier Projet Associatif du club, avec la motivation principale de se projeter sur l'avenir.

Rappelons-nous de quoi il s'agit :

Le projet associatif, c'est d'abord donner du sens à son engagement associatif.
C'est un projet de politique sportive et éducative d'un club dans son environnement. Il est porté par les dirigeants du club et exprime les ambitions de l'association.
Il permet de mieux connaître le club et de le développer. Il a pour objectif de fixer un cap, de clarifier le sens de ses actions, de les évaluer et les adapter pour atteindre les objectifs fixés.
Il permet à ses membres de suivre un fil conducteur pendant une période définie, de mettre en place une dynamique.

et pourquoi :

- ***Pour préparer demain, tracer le chemin et réfléchir sur l'avenir du club.***
- ***Pour répondre à une sensibilité de vie associative collective. S'interroger sur nos statuts, nos modes de fonctionnements, nos valeurs et nos règles.***
- ***Pour que chacun se sente impliqué et investi d'un rôle identifié et clair.***
- ***Pour définir et hiérarchiser des objectifs clairs, opérationnels et quantifiés.***
- ***Pour planifier des actions dans le temps et avoir une vision à plus long terme.***

Ce premier projet est arrivé à son terme, et même si nous n'avons pas eu les ressources nécessaires pour assurer la continuité chronologique directe de celui-ci, nous sommes toujours convaincus de la pertinence et la place importante de cette démarche au cœur du club.

Voici donc la deuxième édition du « Projet Associatif des Dynamic's ».

Sommaire

1 – Historique du club **p. 3, 4 et 5**

2 – Présentation du club

2.1	**Situation géographique**	**p. 6**
2.2	**Les activités**	**p. 6, 7 et 8**
2.3	**L'encadrement des cours**	**p. 9**
2.4	**Evolution des effectifs**	**p. 10 et 11**
2.5	**Présentation de l'équipement**	**p. 12 et 13**
2.6	**Organisation du bureau**	**p. 14 et 15**
2.7	**Equipe Juges**	**p.16**
2.8	**Partie financière**	**p.17 et 18**

3 – Etat des Lieux

3.1	**Bilan du plan d'action du projet 2014-2017**	**p. 19**
3.2	**Le questionnaire d'évaluation**	**p. 20**

4 - Plan d'actions **p. 21**

5 – Règlement intérieur, règlement« justaucorps » , et charte **p. 22, 23 et 24**

1 – Historique du club

La création des « Dynamic's » remonte à plus de quarante ans. Les statuts sont rédigés le 20 décembre 1969.

Mme Janine Guiot, dépose la déclaration de l'association à la Sous-Préfecture de Cholet en début d'année 1970.

Le 26 Juin 1970, le Sous-Préfet de Cholet donne récépissé à la déclaration de la constitution de l'association « Les Dynamic's », domiciliée à St Germain sur Moine et affiliée à la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France). C'est le départ de l'aventure des « Dynamic's ». La création de l'association paraît au Journal Officiel du 18 Juillet 1970.

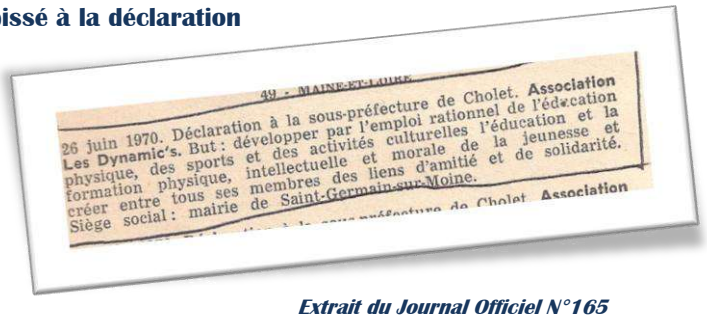

49 - MAINE-ET-LOIRE

26 juin 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. Association Les Dynamic's. But : développer par l'emploi rationnel de l'éducation physique, des sports et des activités culturelles l'éducation et la formation physique, intellectuelle et morale de la jeunesse et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de solidarité. Siège social : mairie de Saint-Germain-sur-Moine.

Association de Cholet

Extrait du Journal Officiel N°165 du samedi 18 Juillet 1970

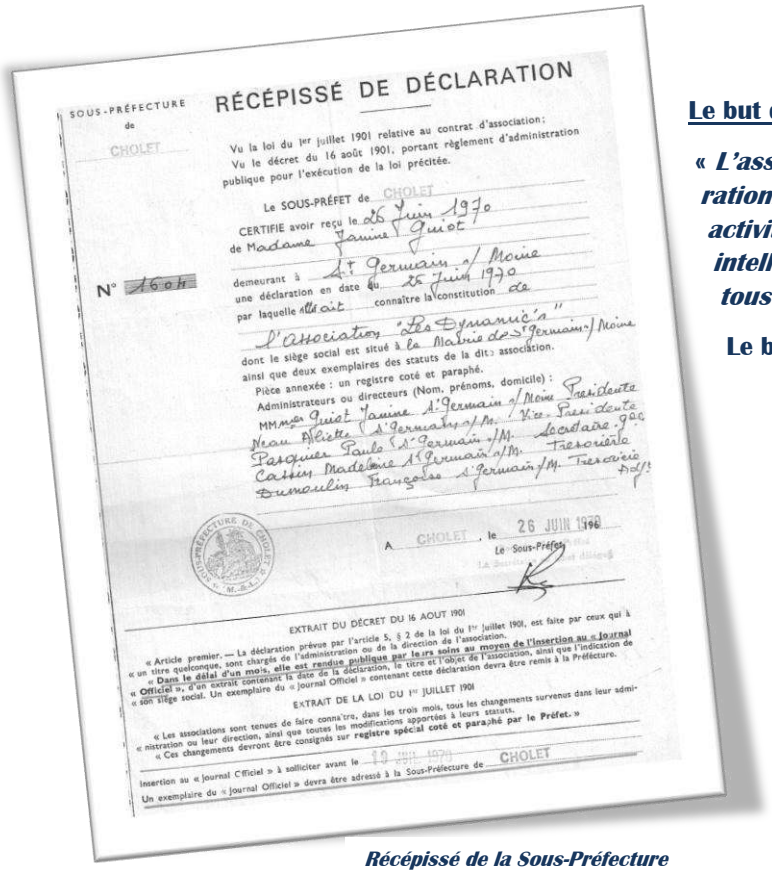

SOUS-PRÉFECTURE de CHOLET

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée.

Le SOUS-PRÉFET de CHOLET
CERTIFIE avoir reçu le 26 Juin 1970
de Madame Janine Guiot
demeurant à St Germain s/ Moine
une déclaration en date du 25 Juin 1970
par laquelle elle a fait connaître la constitution de l'Association "Les Dynamic's" s/Moine
dont le siège social est situé à la Mairie de St Germain s/ Moine
ainsi que deux exemplaires des statuts de la dite association.
N° 160

Pièce annexée : un registre coté et paraphé.
Administrateurs ou directeurs (Nom, prénoms, domicile) :
MM. Guiot Janine St Germain s/Moine Présidente
Neau Aliette St Germain s/M. Vice-Présidente
Pasquier Paule St Germain s/M. Secrétaire
Cassin Madeleine St Germain s/M. Trésorière
Dumoulin Françoise St Germain s/M. Trésorière Adjte

A CHOLET, le 26 JUIN 1970
Le Sous-Préfet,

EXTRAIT DU DÉCRET DU 16 AOUT 1901

« Article premier. — La déclaration prévue par l'article 5, § 2 de la loi du 1er juillet 1901, est faite par ceux qui à un titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.
« Dans le délai d'un mois, elle est rendue publique par les soins au moyen de l'insertion au « Journal Officiel », d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social. Un exemplaire du « Journal Officiel » contenant cette déclaration devra être remis à la Préfecture.

EXTRAIT DE LA LOI DU 1er JUILLET 1901

« Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.
« Ces changements devront être consignés sur registre spécial coté et paraphé par le Préfet. »

Insertion au « Journal Officiel » à solliciter avant le 10 JUIL. 1970 CHOLET
Un exemplaire du « Journal Officiel » devra être adressé à la Sous-Préfecture de CHOLET

Récépissé de la Sous-Préfecture

<u>Le but de l'association</u> (extrait des statuts) :

« L'association a pour but de développer par l'emploi rationnel de l'éducation physique, des sports et des activités culturelles, l'éducation et la formation physique intellectuelle et morale de la jeunesse et de créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de solidarité »

Le bureau « fondateur » était composé de 18 personnes :

- **Présidente : Mme Janine GUIOT**
- **Vice-Présidente : Mme Aliette NEAU**
- **Secrétaire : Mme Paule PASQUIER**
- **Secrétaire Adj : Mme CASSIN Madeleine**
- **Trésorière : Mlle LANÖE Claude**
- **Trésorière Adj : Mme DUMOULIN Françoise**

<u>Membres :</u>

Mmes ALLAIRE, BARRÉ, BRETAUDEAU Huguette, BROSSIER, CHUPIN, LANDREAU, PETITEAU, RIPOCHE, TERRIEN, RICHARD et Mrs Pierre BREL, M Jean BREL.

<u>Les présidents depuis la création :</u>

1970 à 1976 : Mme Janine GUIOT

1976 à 1982 : Mme Sylviane BENETEAU

1982 à 1986 : Mme Annick GEIMER

1986 à 1989 : Mme Nelly LEROCH

1989 à 1992 : Mme Annie POIRIER

1992 à 2003 : Mme Françoise ALLAIRE

2003 à 2008 : Mme Marielle MICHENAUD

depuis 2008 : Mr Laurent GELINEAU

Le logo original

Le logo depuis 2011

L'affiliation à la FSCF :

L'association est affiliée à la FSCF : Fédération Sportive et Culturelle de France.

Cette affiliation permet à nos sections gymnastiques avec compétition, de participer aux concours organisés par la FSCF.

La gymnastique féminine se pratique sur 4 agrès : la table de saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol, sans oublier la formation physique pour la catégorie Poussine et les mouvements d'ensembles pour les Jeunesses et Aînées.

La FSCF propose des compétitions par équipe et en individuel à l'échelon départemental, régional et national sur des programmes imposés évolutifs (du 1er au 6ème degré, ou "Libre") permettant ainsi à chacun de s'exprimer selon son âge et son niveau de performance. Lors des compétitions par équipes, la spécificité de la fédération est le mouvement d'ensemble, exécuté en musique, en tant que 5ème épreuve.

Nous participons essentiellement aux compétitions départementales (Challenge, Départementaux, Individuels, Etoiles, Coupe de l'Avenir) organisés par le Comité Directeur du Maine et Loire. Quelques fois, nous avons l'occasion de pouvoir participer aux finales de Challenge régionales et aux concours Fédéraux organisés par la ligue Pays de Loire.

Aussi, nous profitons aussi des formations dispensées par le CD49. Nous proposons chaque année à certains de nos jeunes licenciés, acteurs de l'encadrement, de suivre des formations d'encadrement (Initiateur Poussins, AF1…). Le coût est supporté par le club, avec en échange, un simple engagement « moral » du jeune d'aider à l'encadrement les 2 années suivantes.

A propos de la « FSCF » :

- ⇨ ***Un peu d'histoire :***

1898 : Le Docteur Paul Michaux fonde la fédération qui est officialisée le 24 juillet à l'occasion du premier concours de gymnastique et d'exercices physiques des patronages sous l'appellation « Union des Sociétés de Gymnastique et d'Instruction Militaire des Patronages et Œuvres de Jeunesse de France ».

1903 : l'USGIMPOJF devient la « Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France ; affichant pour objet le développement physique et moral de la « jeunesse ouvrière ». Elle reçoit la reconnaissance des pouvoirs publics.

1932 : La FGSPF est reconnue d'utilité publique.

1947 : Devenue « Fédération Sportive de France », elle s'attache à « l'éducation physique et morale de la jeunesse chrétienne ».

1968 : La fédération confirme officiellement son investissement dans le secteur socio-culturel et devient la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)

(Source site internet http://www.fscf.asso.fr)

LA FSCF A CONTRIBUÉ À LA CRÉATION :

- ***du serment olympique 1906***
- ***de la licence nominative 1907***
- ***de l'avènement du sport féminin 1919***
- ***de la coupe de France de football 1919***
- ***de l'assurance sportive 1923***
- ***du contrôle médical 1930***
- ***du brevet sportif populaire 1934***

LA FSCF A REÇU DE L'ÉTAT :

- ***l'agrément d'association sportive***
- ***l'agrément national de jeunesse et d'éducation populaire***
- ***une habilitation nationale à délivrer des BAFA et BAFD***

Elle est membre de nombreuses organisations aux titres desquelles :

- ***le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)***
- ***la Fédération Internationale Catholique d'Education Physique et Sportive (FICEP) qu'elle a créée en 1911***

- ***et la Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC).***

Elle est ouverte à tous sans distinction.

Pour encourager l'ouverture des associations à un large public, la FSCF a signé en 2009 une convention avec la Fédération Française Handisport, et en 2011 une convention avec la Fédération Française du Sport Adapté.

⇨ ***les activités proposées par notre Comité Directeur (49)***

Notre Comité Directeur propose différentes activités au seing de la FSCF : La gymnastique artistique féminine et masculine, le twirling, le basket-ball, la musique, la gymnastique rythmique et sportive, l'éveil sportif et la mise en place d'activités sport-santé. Il propose aussi de nombreuses animations ponctuelles.

⇨ ***Les chiffres clés du Comité Directeur du Maine et Loire***

79 associations affiliées.

6515 détenteurs d'une licence.

De nombreuses compétitions départementales organisées chaque année

Une présence dans tout le département Maine et Loire

(Source : http://cd.fscf49.org/presentation-fscf/)

La « filière» FSCF, ne permet pas de rejoindre directement l'élite nationale qui représentera la France sur les compétitions internationales (JO…). Mais il existe une fédération internationale spécifique : la FICEP. La dernière compétition internationale avec de la gymnastique s'est déroulée en Allemagne en 2012.

2 – Présentation du club

2.1 Situation géographique

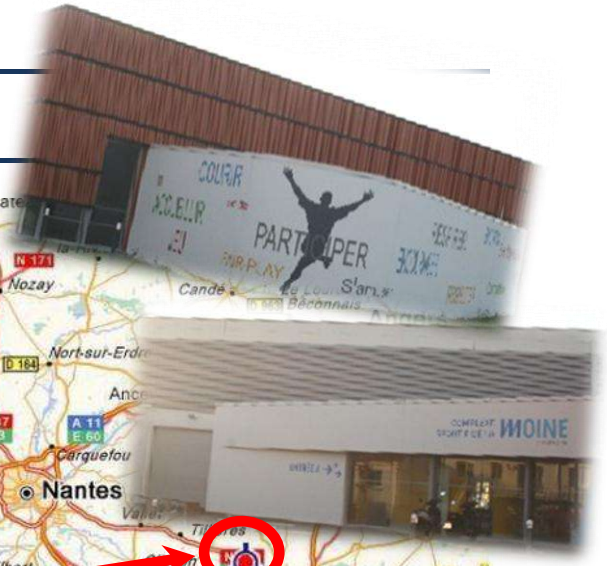

Complexe de la Moine
Salle de la Sanguèze
Rue Louis Pasteur
St Germain sur Moine
49230 SEVREMOINE

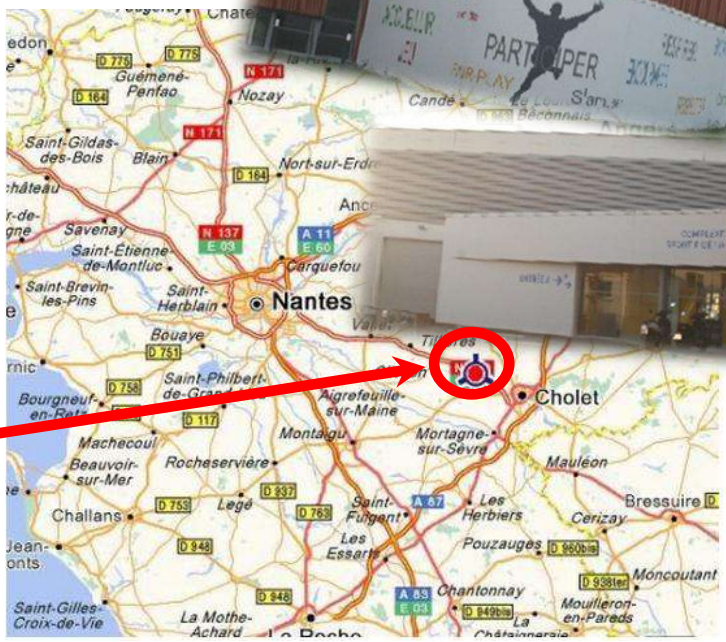

2.2 Les Activités

Le club des Dynamic's propose différentes activités gymniques ou de la forme.

Nos activités sont adaptées à tous les âges : dès 3 ans pour les plus jeunes, avec l'Eveil Sportif, jusqu'à nos aînées, sans limite d'âge avec les séances d'animation corporelle.

L'activité centrale reste, la gymnastique aux agrès, compétition ou loisir.

Le club propose aussi différentes activités pour les adultes, avec la gym variée, la Zumba, le step, le Pilates et l'animation corporelle.

Section « INITIATION »

Catégorie	Age *	Effectif *	Nbr h /semaine	Objectif
Eveil Sportif	Garçons et filles Nés en 2015 et 2016	38	¾ h	- Acquérir des bases de motricité - S'initier aux sports - Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités et limites. - Se confronter à l'effort et aux règles
Baby Gym	Garçons et filles Nés en 2014	20	1h15	Se familiariser aux agrès de gym, avec les premiers contacts entre l'enfant et l'engin. Découverte sous forme de jeu afin d'écarter la peur et de rassurer l'enfant apprendre les toutes 1ères bases techniques mais de façon ludique, sous forme d'ateliers ou de parcours.
Ecole de Gym	Garçons et filles Nés en 2013	18	1h30	Début de réalisation d'exercices techniques simples de gymnastique, en s'appuyant sur le programme réalisé par la commission Gym de notre Comité Directeur, adapté à cette catégorie d'âge.

Section « Gym avec Compétitions » (FSCF-CD49)

Catégorie	Age *	Effectif *	Nbr h /semaine	Objectif
Petits Poussins	Garçons et filles Nés en 2012	18	1h30	- Poursuivre la formation initiée en Ecole de Gym, et faire progresser les enfants dans la continuité de l'année précédente. - Pour les débutants, leur initier les bases de pratique aux agrès et réalisation d'exercices adaptés.
Grands Poussins	Garçons et filles Nés en 2010 et 2011	29	2h	- Apprentissage des mouvements imposés du Programme Fédéral, suivant leur niveau, au « degré » de difficultés adapté à leurs capacités. - Faire progresser chaque enfant suivant ses possibilités, ses capacités physiques et sa motivation, en tenant compte de leurs acquis en gym. - Préparer les jeunes gymnastes à participer aux compétitions.
Jeunesses	Filles Nées de 2006 à 2009	42	2h (ou 4h)	- Sur le plan "humain" : inculquer assez tôt une certaine forme d'autonomie et d'esprit d'équipe, autant dans le « travail » sportif, que dans le plan organisationnel (participer à l'installation, au rangement, organisation des transports sur les compétitions...) - Sur le plan gymnique : Apprentissage des mouvements imposés du Programme Fédéral, suivant leur niveau, au « degré » de difficultés adapté aux capacités de chaque gymnaste, en vue de leur présentation en compétition. Cet objectif revêt deux aspects: ⇨ *d'un point de vue individuel*, le plus important est l'épanouissement de chaque gymnaste avec la motivation de franchir chaque difficulté, pour aboutir à la maîtrise d'un niveau de difficulté (degré), avec grâce (la gymnastique étant avant tout un sport artistique). Ceci suivant les exigences et critères du Programme Fédéral adapté à chaque gymnaste. ⇨ *d'un point de vue collectif,* l'objectif est d'obtenir la plus grande homogénéité et progressivité possible des groupes, suivant les capacités individuelles. En évitant les trop grands écarts de niveaux pour garantir la cohésion des groupes.
Aînées	Filles Nées de 1998 à 2005	22	2h (ou 4h)	

Section « Gym Loisir »

Catégorie	Age *	Effectif *	Nbr h /semaine	Objectif
Minimes	Garçons et filles Nés de 2009 à 2011	24	1h45	- Découverte et pratique de la gymnastique à son rythme et à son niveau, sur les 4 agrès (Barres asymétriques, Poutre, Sol et Saut) en bénéficiant de l'expérience des monitrices à disposition dans chacun des groupes. - Objectifs techniques personnalisés, avec avant tout la satisfaction personnelle comme leitmotiv. - Possibilité de participer au gala annuel, en présentant une danse par groupe ainsi qu'une démonstration sur les agrès
Cadets (tes)	Garçons et filles Nés de 2006 à 2008	22	1h45	
Juniors	Garçons et filles Nés de 1998 à 2005	16	1h45	

Section « Cours Adultes»

Catégorie	Age	Effectif *	Nbr h /semaine	Objectif
Gym Variée - Fitness	A partir de 16 ans	35	1h	Le but est d'entretenir son corps, par des exercices de renforcement musculaire et cardio-vasculaire. Avec pour objectif, le maintient de la « forme physique » tout en travaillant la coordination, la mémoire, l'équilibre, le rythme, l'orientation, et un peu de communication. Ceci en variant les séances chaque semaine pour maintenir un attrait aux séances sans lassitude ni routine. ». C'est la gym variée !
Zumba	A partir de 16 ans	85	1h	Cours associant en grande partie le cardio ainsi que le renforcement musculaire (cuisses/abdos/bras). Le but est de se dépenser sans contraintes sur des musiques variées : « Transpirer » tout en s'amusant...
Step	A partir de 16 ans	33	1h	Le cours consiste à apprendre et réaliser une chorégraphie en enchaînant des pas de marche sur le plateau (monter/descendre, devant/derrière/sur les côtés) et autour de celui-ci (mambo, demi tour...). Cette activité sollicite en effet conjointement l'ensemble des muscles et le système cardio-vasculaire, à intensité souvent élevée. Résultat : on brûle beaucoup (jusqu'à 400/500 calories par heure).
Pilates	A partir de 16ans	40	1h	C'est une méthode « douce » de renforcement musculaire visant à harmoniser et affiner la silhouette, connaitre d'avantage son corps afin de mieux le contrôler, apporter un bien-être intérieur grâce à la concentration qu'il implique. Travailler les muscles profonds du corps afin d'améliorer la posture, pour ramener son corps dans un alignement idéal et lutter contre le mal de dos.
Séances d'animation corporelle	Pour les Aînés	19	1h	Séances destinées aux personnes âgées afin d'entretenir ou améliorer l'amplitude des mouvements, pour faciliter les tâches de la vie courante. Par des exercices d'assouplissement articulaires, de tonification tout en travaillant la mémoire, l'équilibre, l'adresse, la coordination, communication, le rythme, l'orientation, la prévention des chutes. Et aussi adopter les bons gestes pour le dos dans une ambiance conviviale.... « être à l'écoute de son corps ».

*__*Age* et Effectifs__ : les années de naissances et effectifs annoncés sont ceux de la saison 2019-2020

2.3 L'encadrement des cours

L'encadrement des cours est assuré par 5 moniteurs et monitrices professionnels, salariés et diplômés d'état.

Sylviane PONTOIRE **: pour les sections Initiations, Petits Poussins, Pilates (monitrice formée et agrée Pilates), Gym Douce**

Sandy TESSIER **: pour les sections Aînées**

Anne Laure GELINEAU **: pour les sections Grands Poussins et Jeunesses et Gym Variée**

Chloé GAUTIER **: pour les sections gyms sans compétitions**

Samuel BELLIARD **: pour la Zumba (moniteur formé et agréé Zumba) et Step**

Ils sont aidés dans leurs tâches par quelques adultes bénévoles et aussi par une cinquantaine de gymnastes répartis sur les différents cours qui se portent volontaires.

Ces volontaires sont essentiels au bon fonctionnement des cours des plus jeunes, pour suppléer l'encadrant et prendre le relai sur les différents ateliers.

Ils peuvent bénéficier d'une formation.

2.4 Les Effectifs

⇨ Evolution des effectifs au fil des saisons :

○ Evolution de l'effectif par section (*Eveil – Gym – Cours Adultes*)

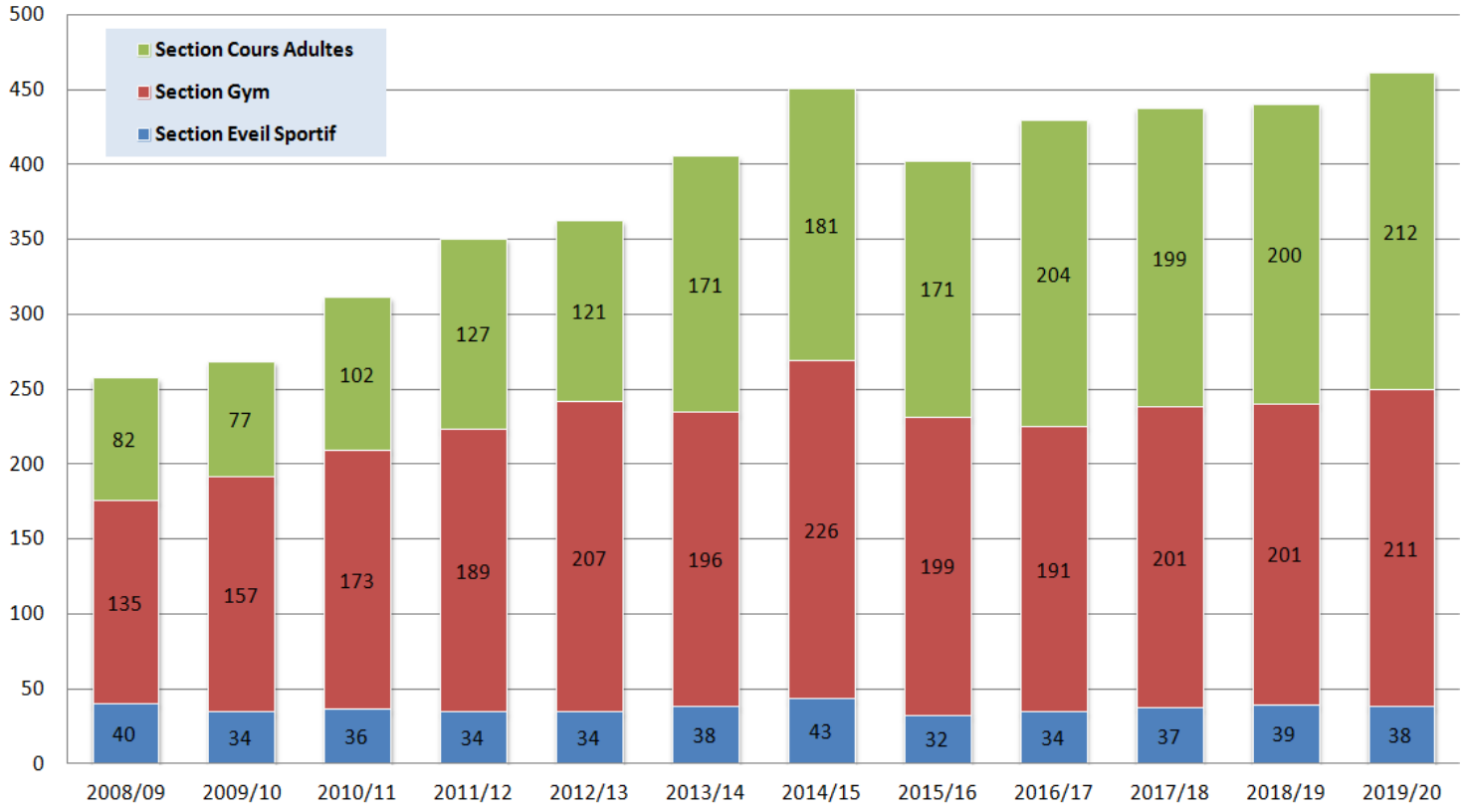

○ Evolution de l'effectif sur la section *Gym*

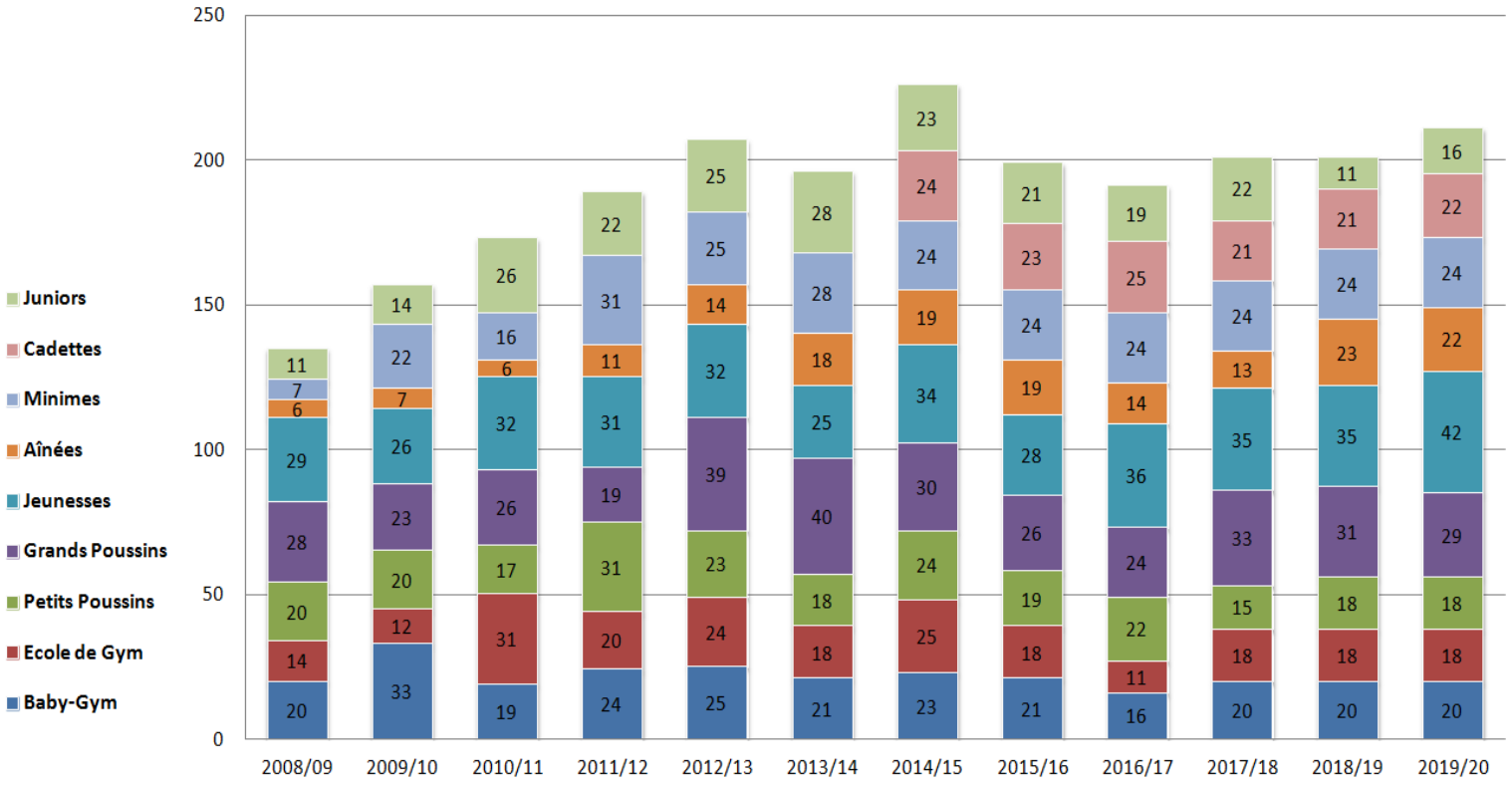

○ Evolution de l'effectif sur la section *Cours Adultes*

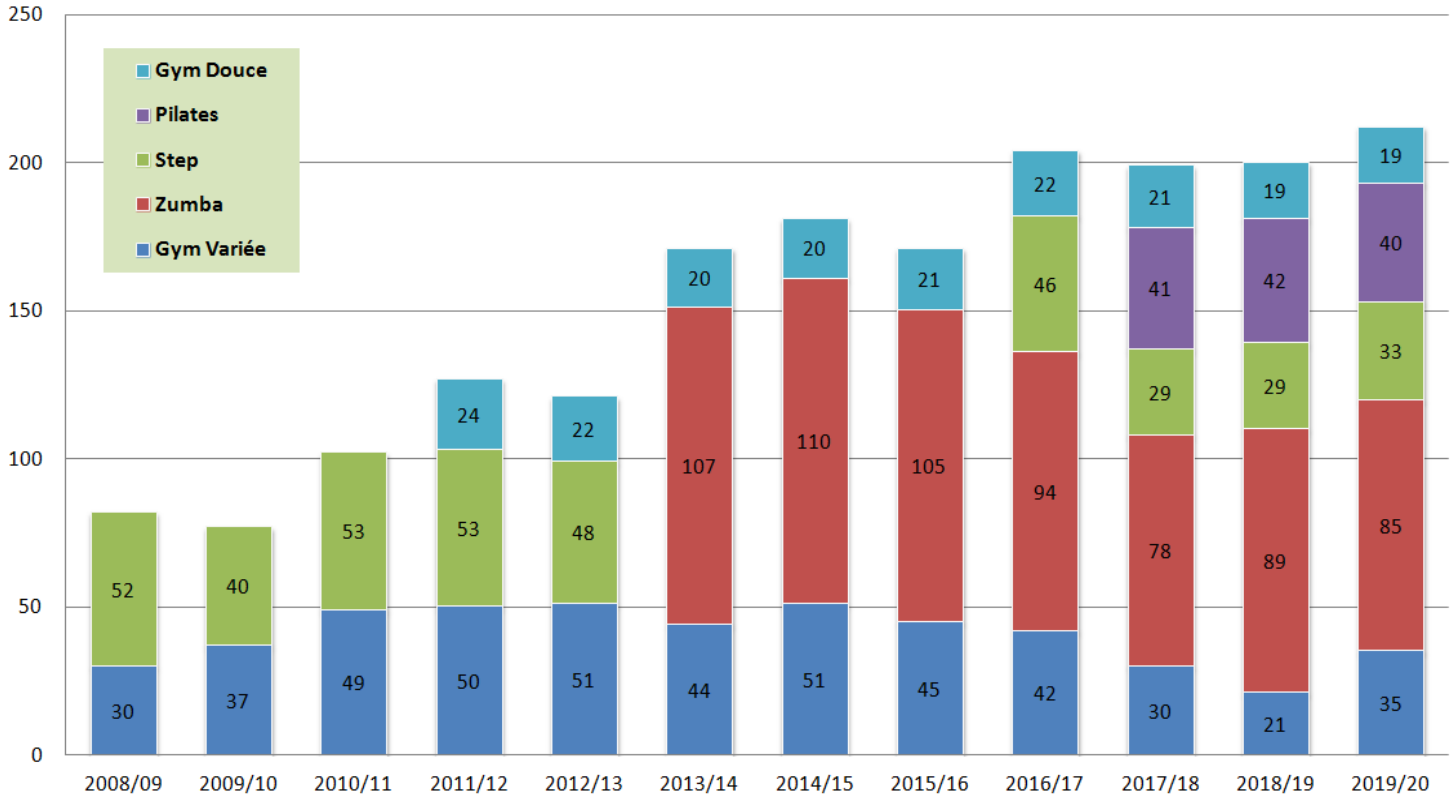

⇨ Répartition des effectifs par communes

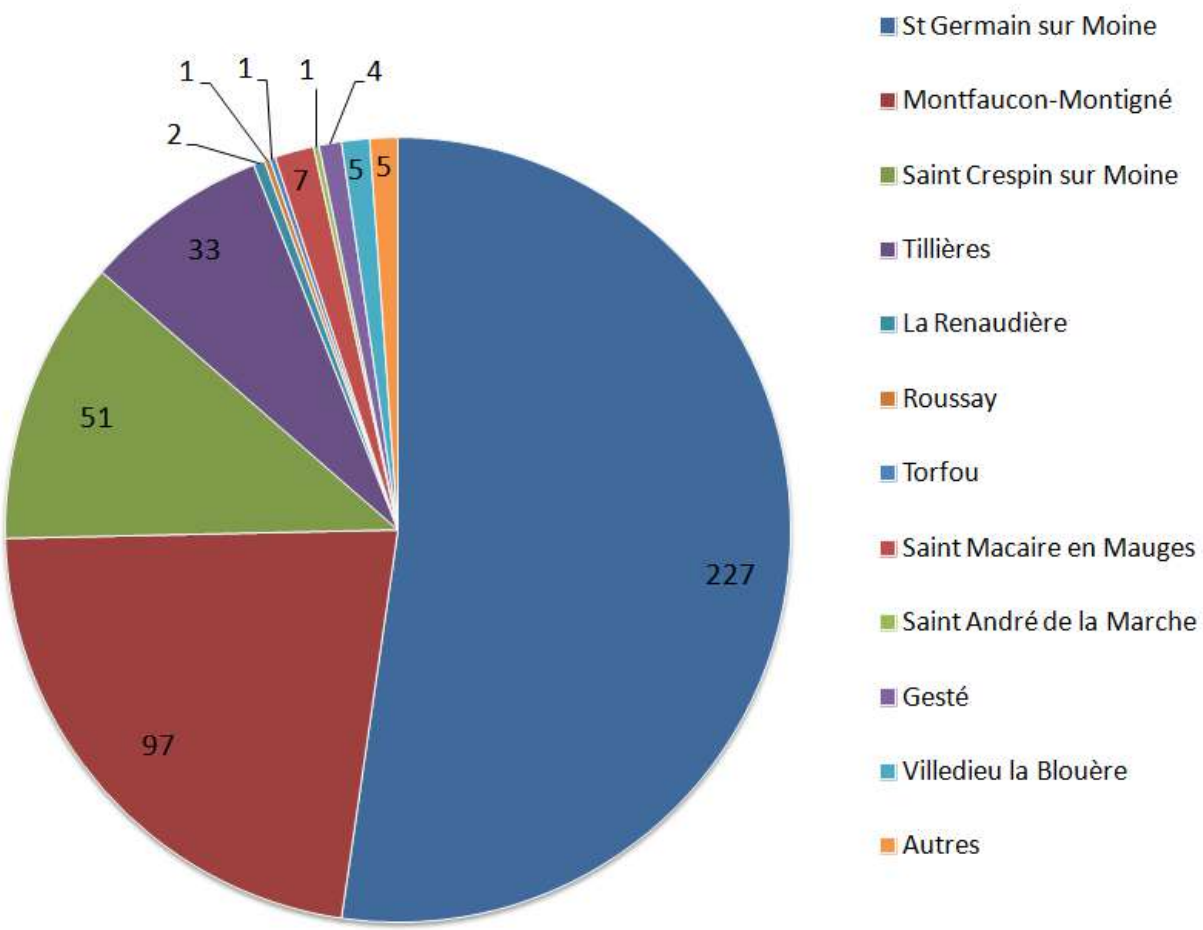

2.5 Présentation de l'Equipement (peut être mettre les photos à jour + Gym variée)

- Barres asymétriques
- Barres parallèles
- Poutres
- Pistes Dynamiques
- Plan incliné
- Table de saut
- Tremplins
- Trampolines
- Mini trampoline
- Bloc de réception
- Tapis
- Blocs mousses
- Caissons
- Cheval
- Etc…

Vue générale du plateau de gym

Zumba

Pilates

2.6 Organisation du bureau (saison 2019-2020)

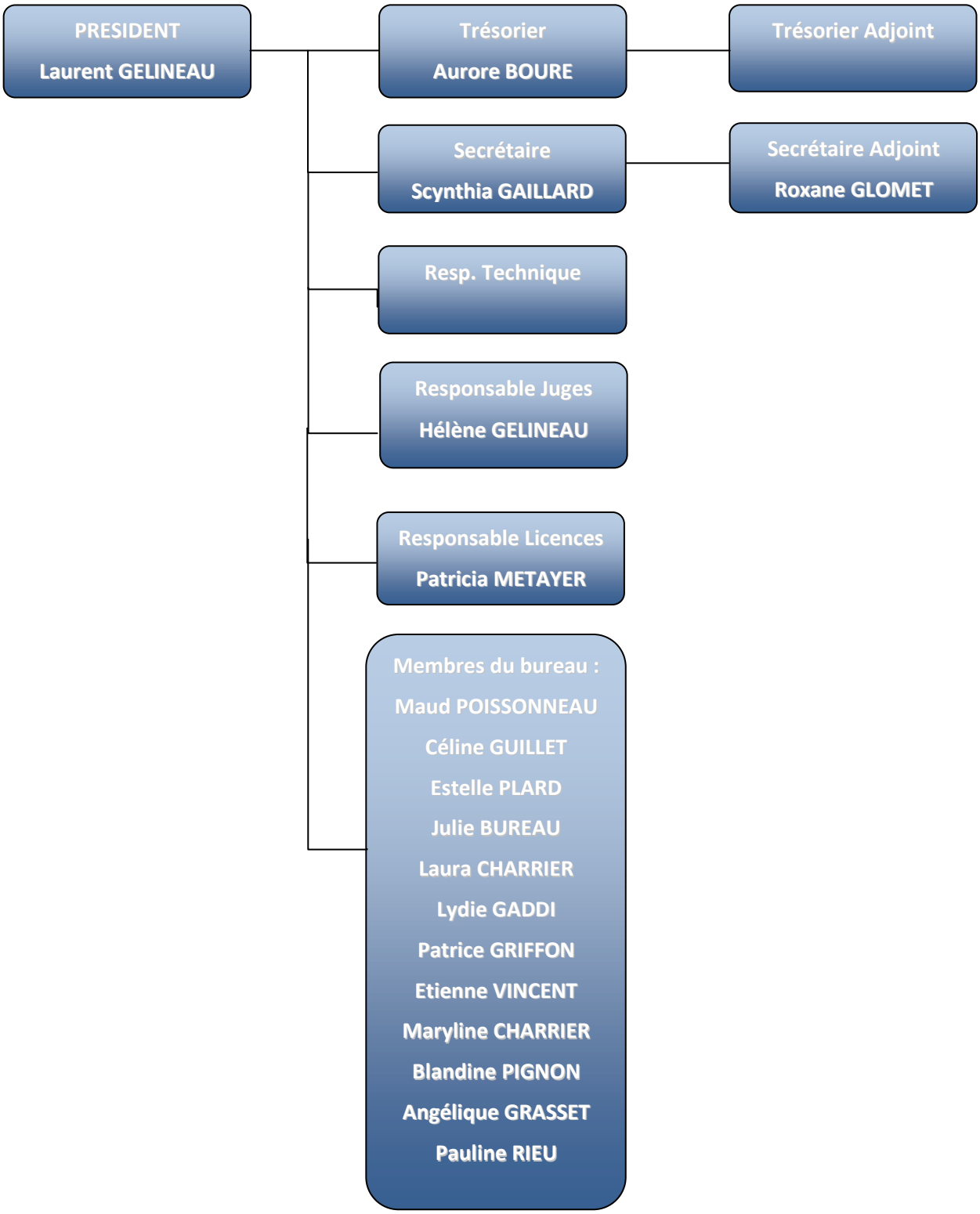

Composition des commissions :

FINANCES	• Laurent GELINEAU • Aurore BOURE	
TECHNIQUE & SPORTIVE ET JUGES	• Céline GUILLET • Hélène GELINEAU	• Julie BUREAU • Laura CHARRIER
GESTION des ADHERENTS	• Patricia METAYER • Laurent GELINEAU	• Roxane GLOMET
PROJET ASSOCIATIF	• Estelle PLARD • Céline GUILLET	• Laurent GELINEAU • Maud POISSONNEAU
BOUTIQUE	• Patricia METAYER • Laura CHARRIER • Julie BUREAU	
MATERIEL	• Patrice GRIFFON • Maryline CHARRIER • Céline GUILLET	• Etienne VINCENT
RH	• Estelle PLARD • Lydie GADDI	
COMMUNICATION	• Hélène GELINEAU • Scynthia GAILLARD	• Maud POISSONNEAU
CONVIVIALITÉ	• Patricia METAYER • Roxane GLOMET	

2.7 Equipe Juges

Lors des concours, les prestations des gymnastes sont évaluées par des juges.

Chaque club de gymnastique qui souhaite s'engager sur une compétition, doit justement fournir des juges, proportionnellement aux nombres d'équipes et de gymnastes engagées.

Ainsi, au sein du club, il faut constituer et organiser une équipe de juges afin de pouvoir satisfaire nos souhaits d'engagements en compétition.

D'une manière générale :

Juger, c'est voir, regarder un mouvement pour en vérifier l'exactitude et sa parfaite exécution afin de déterminer le montant des pénalisations relatives à la technique et l'élégance de celui-ci.

Il existe une classification, une « hiérarchie » des juges suivant les formations reçues :

- **Juge Débutant : 1ère année, après avoir reçu une formation théorique et pratique (une journée de formation), il jugera essentiellement les plus jeunes catégories (poussins)**
- **Juge J1 : dès la 2ème année (à condition d'avoir pratiqué suffisamment en 1ère année), commencera à juger progressivement en plus des Poussins, les catégories Jeunesses et Aînées.**
- **Juges J2 : Niveau accessible après une formation (une demi-journée) validé par un examen théorique et pratique. ce juge pourra juger les Jeunesses et Aînées jusqu'au 5ème degré.**
- **Juge J6 : Niveau accessible après une formation (une journée) validé par un examen théorique et pratique, pour pouvoir juger jusqu'au 6ème degré.**

Chaque juge est formé et recyclé régulièrement pour permettre de s'adapter aux changements des mouvements (un agrès par an change) et aussi pour rester « au niveau ». Les formations sont organisées par la commission gymnastique de l'Union d'Anjou. Les juges se forment généralement sur 2 des 4 agrès présentés en compétition. Il existe une spécialisation indépendante du cursus de formation général, pour juger le mouvement d'ensemble.

Les jurys sont constitués en binômes, de clubs différents, mais aussi d'expérience différente, ce qui permet d'accompagner le juge moins expérimenté.

Il n'y a pas d'aptitudes spécifiques requises pour recevoir les premières formations, il faut simplement un minimum d'organisation et de rigueur.

Sur les concours, le juge doit :
- **Etre ponctuel.**
- **Etre courtois et pédagogue.**
- **Avoir une tenue correcte et conforme au règlement fédéral.**
- **Etre tolérant, impartial et objectif. Le juge observe le mouvement gymnique et non le ou la gymnaste.**

Pour la saison 2019-2020, l'équipe juges des Dynamic's est constituée de 21 juges, parents, gymnastes ou anciennes gymnastes du club, qui se répartiront sur les différentes compétions.

Répartition par niveau :
- **6 juges débutantes,**
- **11 juges J1,**
- **3 juges J2,**
- **1 juge J6.**

Le management de l'équipe juge, est dans un premier temps, de garantir l'effectif de l'équipe en gérant le turn-over. Mais aussi d'insuffler une dynamique vers les formations afin d'avoir des juges suffisamment formés pour pouvoir correspondre au niveau des gymnastes du club.

Les responsables de l'équipe juges se chargent de la planification de la saison (formations et répartition des juges sur les concours). Ainsi que de l'engagement des gymnastes et des juges sur les compétitions, puisqu'elles vont de paire.

Enfin, ce rôle n'est pas accessible aux personnes déjà initiées à la gymnastique, les premières formations sont accessibles sans connaissances particulières.

Etre juge, c'est aussi, comme tout bénévolat, une très bonne source d'enrichissement personnel !

2.8 Partie Financière

Répartitions des ressources (Bilan saison 2018-2019) :

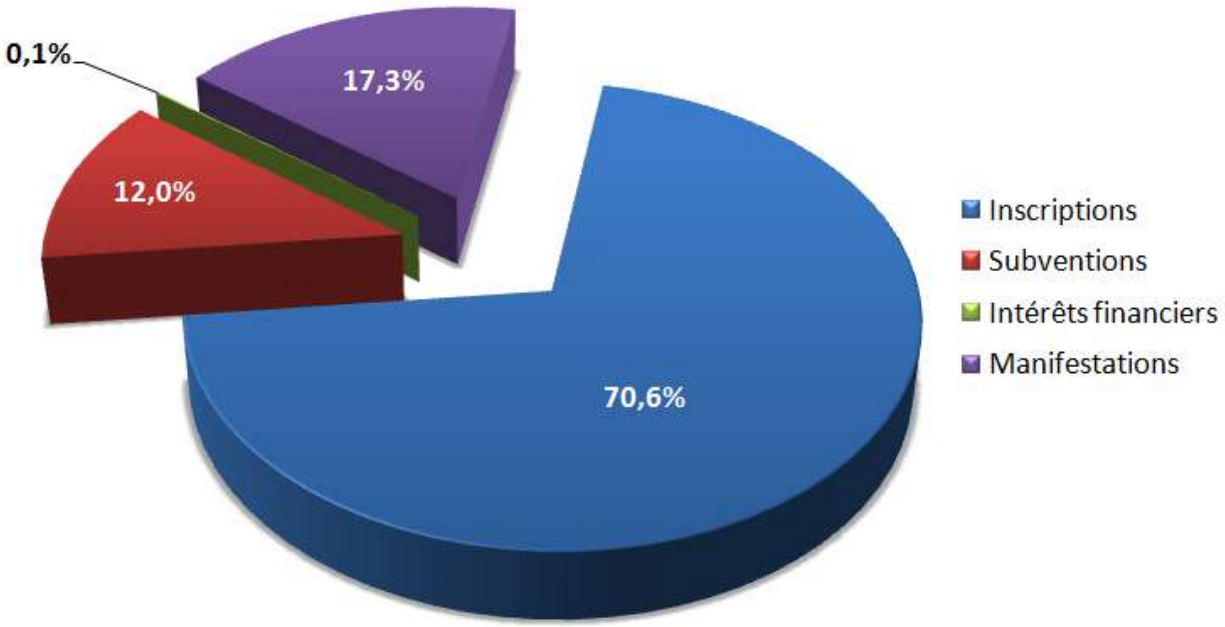

Répartitions des dépenses (Bilan saison 2018-2019) :

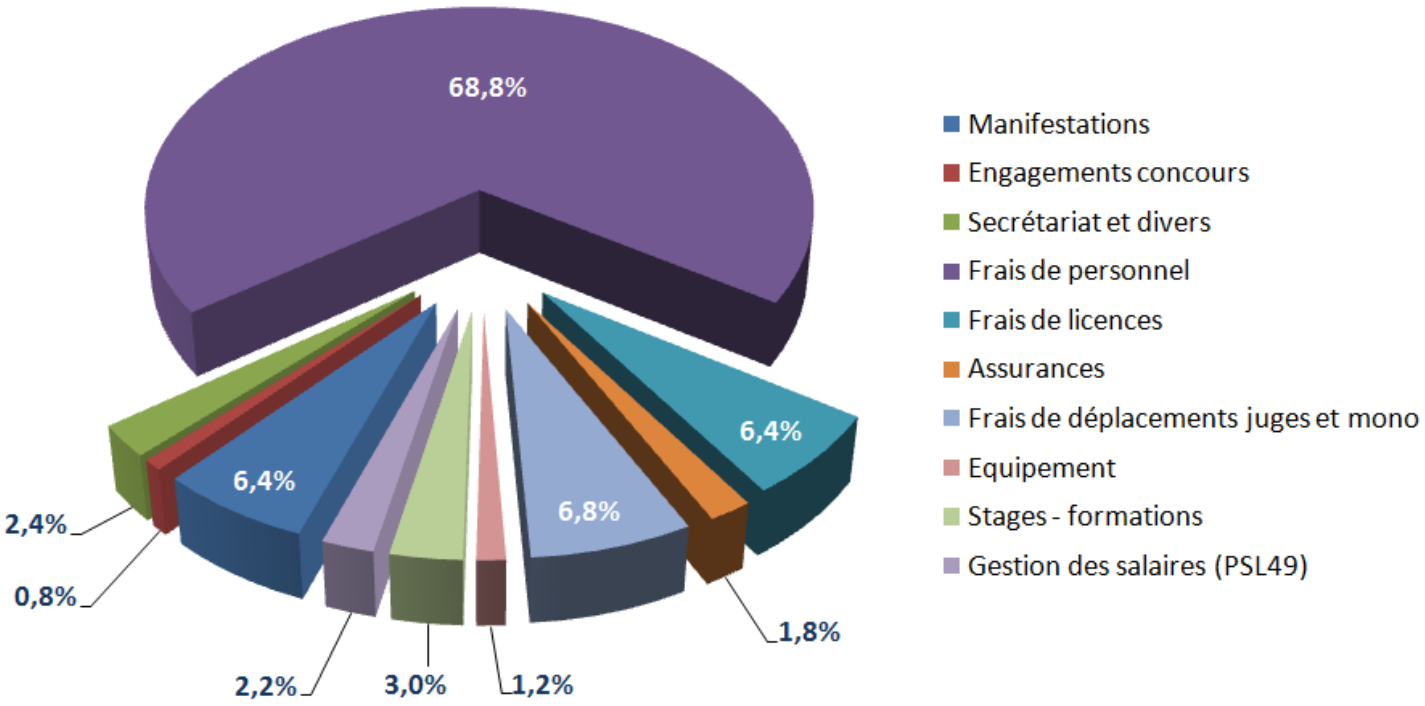

Évolution des tarifs d'inscription :

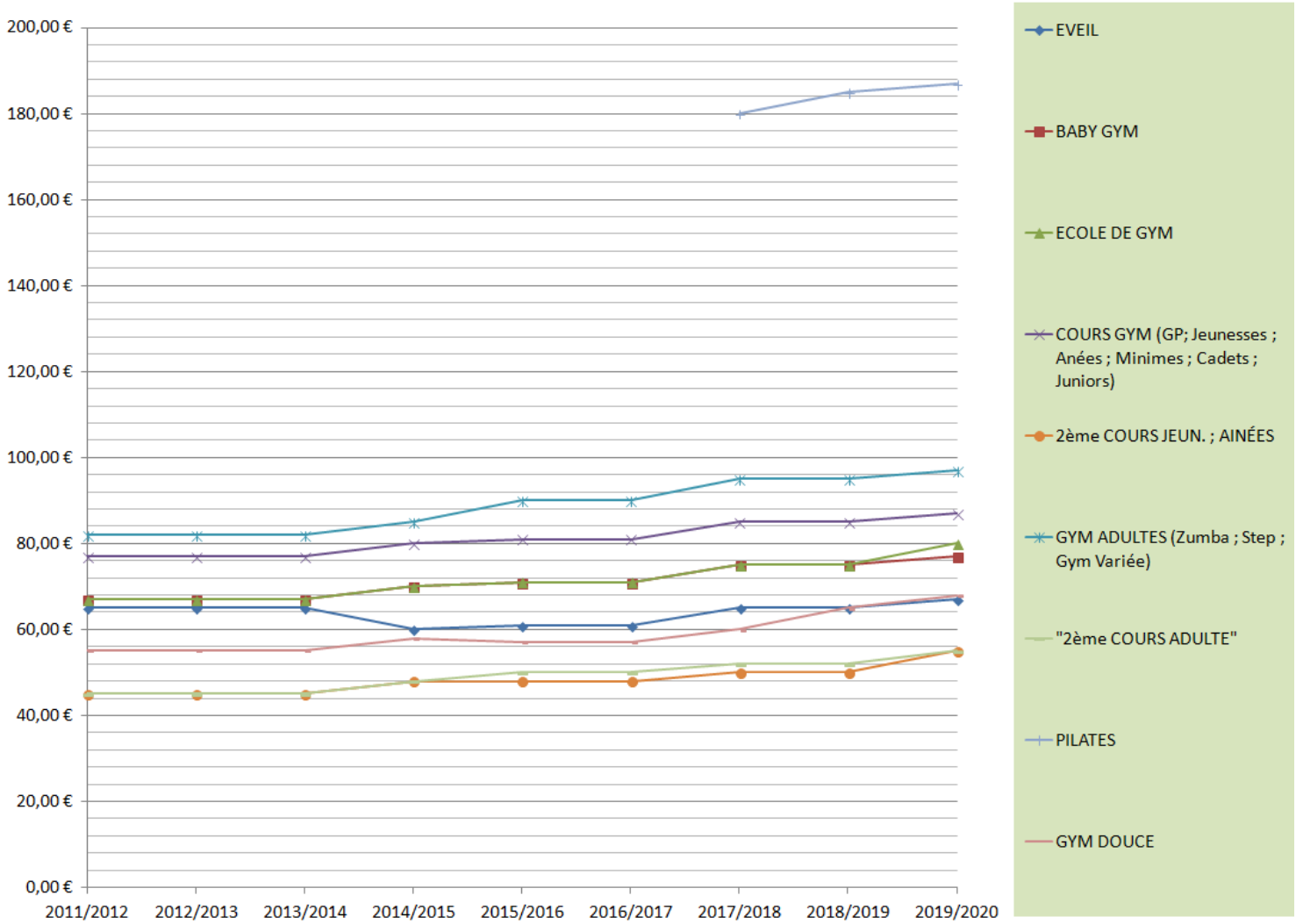

3 – Etat des Lieux

3.1 Bilan Plan d'Actions 2014-2017

Après l'analyse de l'état des lieux, un plan d'actions est mis en place pour améliorer les points faibles signalés.

Objectifs	Actions	Délai	Pilote Equipe	Avancement et Evaluation
Améliorer nos moyens de communication	Créer un site INTERNET	1er semestre 2015	Commission Communication	Création du site internet réalisée. *Axe de progrès : maintenance du site.*
	Améliorer l'affichage à la salle	Septembre 2016	Commission Matériel	Partiellement réalisé après les travaux. *Reste encore des panneaux pour les affichages officiels à réaliser (commune)*
	Formaliser les rôles au sein du club et du bureau	Saison 2014-2015	Commission Projet Asso.	Réalisé. A mettre à jour tous les ans en septembre après 1ère ou 2ème réunion de bureau
Améliorer le partage, l'utilisation de la salle	Lister et Evaluer les besoins en matériel	1er semestre 2015	Commission Matériel	Réalisé : action annuelle, avant la Toussaint
	Améliorer l'utilisation des vestiaires	1er semestre 2016	Commission Matériel	Réalisé grâce à la rénovation de la salle.
	Rendre visible les palmarès et récompense du club	Saison 2016-2017	Commission Matériel	*Non réalisé, à relancer. Voir les possibilités avec la mairie*
	Mettre en place une commission Matériel et Partage de la salle	Saison 2014-2015	Bureau	Commission matériel créée. Commission partage de la salle sans objet à ce jour
Etre un club formateur	Lister et programmer les besoins en formation des salariés et des aides	Saison 2015-2016	Commission RH	Réalisée, a relancer tous les ans, lors de la 1ère réunion d'encadrement pour balayer les besoins
Veiller et optimiser le coût des cours	Trouver de nouvelles sources de recette (sponsors, manifestations…)	Saison 2016-2017	Commission Finances	Une action mise en place avec la participation au marché de Noël. *Autres actions à mettre en place.*
Définir et formaliser les objectifs attendus en compétitions	Formaliser les objectifs et la sélection des engagements en compétition.	Saison 2015-2016	Commission Technique et Sportive	Non formalisé par écrit mais les parents sont informés la réunion d'information

3.2 Le Questionnaire d'évaluation

Indicateurs au vert si résultat >85% et orange si compris entre 50 et 85%

Thème Sportif, Que pensez vous :	Résultats	Evolution / Sondage 2014
Du niveau du club en compétition	0,89	-0,10
Des compétences techniques de l'encadrement	0,98	0,01
De la Pédagogie de l'encadrement	0,92	0,03
Du contenu des cours	0,96	Nv
De la composition des groupes pour les cours	0,84	-0,03
Des équipements sportifs	0,88	0,04
Du choix entre les cours « Compétition » et « Loisir »	0,95	0,05
De la communication sur le rôle et l'importance d'avoir des juges	0,89	0,03
De la communication sur le recrutement des juges	0,81	0,02
Autres :	0	

Thème Éducatif, **Que pensez vous :**		
Du Règlement Intérieur	0,99	0,01
De la Communication entre : Les Encadrants ><Les Parents >< Le Bureau	0,92	0,06
Du respect entre les Pratiquants et les Encadrants	0,95	-0,01
De la vie en Groupe (Politesse, respect des autres)	0,95	-0,03
De l'encadrement : Pédagogie / Ecoute	0,90	-0,02
Aide Encadrant : Rôle / Responsabilités / Autonomie	0,93	-0,02
De la formation des Aides Encadrants par le club	0,95	0,04
Autres :	0	

Thème Social, **Que pensez vous :**	Résultats	Evolution / Sondage 2014
Du montant des cotisations	0,82	0,05
Des facilités de paiement (en 3 fois, Tickets Sport, Bons Inter...)	0,99	0,01
De la diversité de l'offre (De l'Eveil jusqu'au 3èmeAge)	0,99	0,01
Planning des horaires (Répartition) / Horaires des cours	0,92	0,06
Autres :	0	

Thème Économique, **Que pensez vous :**		
De la gestion financière du club	0,98	0
Association « Employeur » : 5 éducateurs sportifs salariés	1,00	0,01
Autres :	0	

Thème Environnemental, **Que pensez vous :**		
De la disponibilité de la salle, du matériel	0,91	0,09
De la Qualité de la Salle, de son état général	0,89	0,09
De la Sécurité des Activités	0,95	0,04
Autres :		

Thème Gouvernance, **Que pensez vous :**		
De l'organisation du bureau	0,97	0,02
De la Communication (Qualité des contenus)	0,98	0,04
Des moyens de communication	0,97	0,04
Du site internet	0,77	Nv
De la constitution du bureau / du renouvellement	0,96	0,03
Autres :	0	

109 retours sur 332 familles (taux de réponses : 32,8% contre 53,3 en 2014) **-36,00%**

Page 1

5 – Plan d'Actions 2020-2024

Après le bilan des actions et l'analyse du nouvel état des lieux, un plan d'actions est mis en place pour améliorer les points faibles signalés.

Objectifs	Actions	Délai	Pilote Equipe	Avancement Evaluation
Améliorer nos moyens de communication	*Révision* du site Internet Finaliser l'affichage à la salle (affichage réglementaire des cartes pro et diplômes)	1er semestre 2020 2ème semestre 2020	Commission Communication Commission Matériel	
Améliorer l'homogénéité des groupes Grands-Poussins et Jeunesses	Mettre en place une procédure de traitement des préinscriptions et inscriptions afin d'orienter vers les cours adaptés au niveau de chaque gymnaste.	Sept 2021	Commission Gestion des Adhérents avec encadrement	
Etre un club formateur	Compléter les formations internes actuelles de nos aides mono avec des sessions adaptées aux besoins et demandes	2ème semestre 2022	Commission Technique et Sportive	
Veiller et optimiser le coût des cours	Trouver de nouvelles sources de recette (sponsors, manifestations…)	2022	Commission Finances	
Boutique du club	Déterminer l'achalandage de la « version 2 »	Septembre 2020	Commission Boutique	
Rendre les récompenses du club visibles	Travailler avec la municipalité pour la mise ne place de « vitrine » adaptée	Septembre 2022	Commission Matériel	
Vérifier l'adéquation de nos statuts avec nos activités	Révisions de nos statuts	Septembre 2023	Comité Directeur	

4 – Règlements (Intérieur – Justaucorps – Charte)

⇨ Règlement intérieur :

Les Dynamic's
Gymnastique Féminine
Saint Germain sur Moine
49230 SEVREMOINE

REGLEMENT INTERIEUR

Nous souhaitons que les entraînements se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, nous demandons à chaque gymnaste de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

- En cas d'absence, **prévenir impérativement le moniteur ou la monitrice (par SMS).**

N° Tel. de l'encadrement : Noté sur le calendrier avec courrier de reprise

- Arriver **5 minutes avant** le début de l'entrainement.
- **En cas d'accident**, survenu pendant le cours, **le signaler** au moniteur afin de prévenir l'assurance.
- **Les cotisations sont fermes et définitives.** Il ne sera procédé à aucun remboursement en cours d'année, pour quelque motif que ce soit.
- **Avoir une tenue souple, décente et adaptée** à la gym, tel que collants, justaucorps, tee-shirt, mais pas de chemisier, ni bijoux, ni montre et **les cheveux ATTACHÉS**.
- **Participer aux compétitions auxquelles le (la) gymnaste sera inscrit(e)** et se conformer aux règles d'organisation définies par la Fédération et du club.
- **Un calendrier des compétitions** vous sera transmis en début de saison. A réception de celui-ci, nous vous demandons de bien vouloir **réserver les dates de concours** qui concernent votre enfant afin d'assurer sa disponibilité, de venir l'encourager et d'**assurer son transport** (Une convocation à ces concours vous sera remise quelques jours avant la date).
- **En cas de désistement** à une compétition, un certificat médical devra être présenté, pour être transmis à la Fédération organisatrice des compétitions.

Nous rappelons que le Club règle un droit d'inscription aux concours pour chaque gymnaste engagé(e)

- **Enfants de moins de 10 ans,** ils sont à récupérer **dans la salle**, par mesure de sécurité. Si vous souhaitez qu'il reparte seul, vous devrez nous fournir une décharge.
- **Certificat médical ou attestation santé : ils sont obligatoires pour tous nos cours**, ils doivent être rendus au 1er cours de la saison, sinon le pratiquant pourra être refusé au cours. Si après 3 relances le document exigé n'est pas remis, le club se réservera le droit de procéder à la radiation de l'adhérent.
- **Le club « les Dynamic's » conclu que par son inscription, que chaque adhérent accepte le présent règlement**

⇨ **Règlement justaucorps**

REGLEMENT JUSTAUCORPS

Ce règlement est valable pour l'ensemble des justaucorps.

Le Club « Les Dynamic's » vous prête gracieusement, dans le cadre du gala et des compétitions (par équipes et individuelles), des justaucorps. Par conséquent nous vous demandons d'en prendre soin et de respecter les consignes ci-dessous :

1 -Lavage :

- Pour chaque compétition une personne est désignée pour laver l'ensemble des justaucorps de l'équipe.
- L'objectif de ce lavage commun est de préserver la qualité et l'éclat des couleurs dans le temps. Les lavages individuels sont interdits.
- Après chaque compétition (ou gala) vous devez donc impérativement le rendre avec sa pochette en tissu.
- Si vous l'avez sali (quel que soit le type tache) merci de le signaler pour traiter en conséquence avant nettoyage.
- **NE PAS COUPER LES ETIQUETTES QUI MENTIONNENT LA TAILLE DU JUSTAUCORPS !**

En aucun cas vous ne devez rapporter le justaucorps chez vous après une compétition. Et ce même si vous avez 2 week-ends consécutifs de compétitions. La seule dérogation accordée est le samedi soir du gala

2- Pochette en tissu : Si elles ne semblent être qu'un bout de tissu pour nous les pochettes sont un bien précieux. A chaque taille de justaucorps correspond une couleur de pochette (ex : rose=8 ans, vert=10 ans etc….) Ces codes couleur facilitent le tri, la distribution et le rangement à chaque compétition. (un certain nombre de fois dans l'année)

Le justaucorps doit être remis avec cette pochette. Vous devez éviter les « oublis ».

3-Pénalités : Chaque année nous subissons la perte de pochettes, des justaucorps rendus en retard etc… Face à ce constat nous nous voyons dans l'obligation de mettre en place le système de pénalités suivant :

- *Justaucorps non rendu après la compétition : 5 € par semaine de retard*
- *Justaucorps rendu après la compétition mais sans sa pochette : 5 € par semaine de retard*
- *Pochette perdue : 10 €*
- *Justaucorps perdu : 100 €*

Si malgré ces sanctions le bureau constate à la fin de la saison encore des abus, il se réserve le droit d'instaurer, sur la saison prochaine, le dépôt d'une caution qui sera demandée lors de votre inscription.

4-Pointage :

Afin d'éviter tout litige ou contestation un pointage lors de la distribution et du ramassage sera fait.

Nous vous remercions pour votre participation et implication à respecter ces quelques consignes.

CHARTE GYMNASTIQUE AUX AGRES

Généralités

- Cours 1 à 2 fois/semaine
- Cours encadrés par un(e) moniteur (trice) formé(e)
- La gymnastique est composée de 4 agrès (saut, barres, poutre et sol)

Ce que *Les Dynamic's* attendent de moi :

- Je suis assidu(e) au cours
- Avec la politesse et le respect de tous, j'évolue avec plaisir dans un groupe agréable et dans la bonne humeur.
- Ma motivation, mon écoute, mon investissement et mon travail, sont les clés de ma progression.
- Je fais de mon mieux pour mettre en application les consignes du coach, en respectant son travail de préparation.
- Mon téléphone (si j'en ai un), m'oubliera le temps de la séance. Il restera dans mon sac au vestiaire.
- Je participe au gala car c'est un temps fort de la vie du club. Je fais donc mon possible pour m'y préparer et être présent aux répétitions.
- Et bien sûr, je m'engage à respecter le règlement intérieur du club.

J'ai choisi la gym **avec** les concours :

- Je m'engage à participer aux compétitions auxquelles je suis convoqué(e).
- J'accorde l'attention nécessaire pour apprendre et retenir les différents éléments imposés du programme.

J'ai choisi la gym **sans** les concours :

- Je travaille quand même sur les 4 agrès.

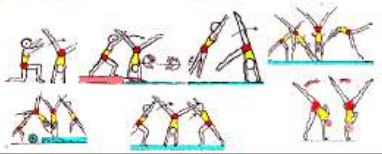

Ce que *Les Dynamic's* m'apportent

- Par des séances adaptées et des conseils techniques, un accompagnement vers la meilleure progression et la meilleure performance possible. Quelque soit mon niveau.
- Du soutien, lorsque je rencontre des difficultés.
- Des résultats physiques (souplesse, force…) en conséquence de mes efforts.
- Et surtout, la possibilité de m'épanouir avec plaisir dans la pratique de la gymnastique.

Si j'ai choisi la gym **avec** les concours :

- L'envie du challenge et de la réussite en compétition.
- La possibilité de rencontrer les gymnastes des autres clubs lors des compétitions, et de me mesurer à eux dans le plus grand respect.